

ÉCONOMIE

Plan de relance
pour les entreprises

Page 2

CULTURE

Les bibliothèques
proposent de nouveaux services

Pages 8 & 9

ÉVÉNEMENT

Le Festival des Forêts
se réinvente

Page 14



COMPIEGNE

NOTRE  VILLE

JUIN 2020 - N°385 - www.compiègne.fr

Reprise progressive de l'activité après deux mois de confinement

Pages 2, 3 & 7



COMMERCES

Comment les commerçants s'adaptent ?

Certains commerçants de Compiègne ont poursuivi leur activité pendant les deux mois de confinement par le biais de solutions alternatives (drive, livraisons à domicile, vente sur internet,...), d'autres ont dû arrêter purement et simplement leur activité et n'ont de nouveau ouvert leurs portes qu'à l'approche du 11 mai. Deux commerçants nous ont confié comment ils se sont adaptés à la situation et comment ils envisagent cette période de relance de leur activité.

Alexandra Gorju, Le dressing d'Alex :

- Vous avez ouvert votre magasin de vêtements il y a peu et avez tout de même pu poursuivre votre activité pendant le confinement. Par quels moyens ?

J'ai pu garder une activité très faible par le biais de livraisons à domicile et par internet en ouvrant un lien Paypal et en offrant ainsi un moyen de paiement sécurisé à mes clientes.

- Quels ont été les avantages de ces solutions alternatives pour votre activité ?

De pouvoir vendre la collection en cours sans être obligée de la brader et également de garder un lien avec mes clientes.

- Après le 11 mai, comment avez-vous procédé pour l'accueil de votre clientèle ?

Poursuivez-vous la vente par Internet,... ?

Depuis la réouverture du magasin, les clientes ont du gel désinfectant à disposition et il n'y a pas plus de deux clientes à la fois dans la boutique. Est également réalisée la désinfection de la cabine après chaque passage ainsi que du plexiglas à la caisse.

En parallèle, je vais poursuivre de plus belle la vente sur internet. J'ai ouvert un e-shop, ce qui va me permettre de vendre au niveau national.



Jérôme Tuphe, Le P'ti Bognat :

- En tant que café-restaurant, vous avez dû arrêter votre activité dès les premiers jours du confinement. Depuis quand avez-vous pu reprendre, sous quelle forme ?

J'ai repris seulement depuis le 21 avril, j'attendais le retour de nos syndicats pour voir si réellement on pouvait pratiquer la vente à emporter.

- Et pour vos employés, comment cela s'est-il passé ? *J'ai pu garder mon chef mais j'ai dû réduire ses heures car nous ne faisons que trois plats du jour (une viande, un poisson et une salade), ce qui en termes d'exécution demande beaucoup moins de temps que d'habitude. En revanche, j'ai été obligé de mettre tous mes serveurs en chômage partiel.*

- Les restaurants ne seront pas autorisés à ouvrir avant juin. Comment envisagez-vous cette réouverture ?

J'ai repris une activité certes réduite pour m'occuper et essayer de rentrer un peu d'argent dans l'entreprise, mais aussi pour préparer mes frigos avec des dates limites de consommation longues afin de prévoir le retour. Si demain on est amené à ouvrir de nouveau, le problème qui va aussi se poser, c'est la marchandise. Les fournisseurs ne seront pas capables de livrer tout le monde en temps et en heure. C'est pour cela que j'ai pris les devants. En ce qui concerne l'accueil des clients, gestes barrières, gel et j'espère masques, seront à disposition. Ensuite, avec les beaux jours, la clientèle sera en terrasse, donc on prendra peut-être plus de place sur le domaine public afin de respecter la distanciation physique.



Prenez soin de vous !



Après 55 jours de confinement strict pour ralentir la propagation de l'épidémie de Covid-19, la vie a repris son cours à Compiègne, comme partout en France. Mais le retour à la normale n'est pas encore véritablement là.

Partout, dans les commerces, les administrations, les transports, ou sur les marchés, tout est fait pour respecter les

mesures de distanciation physique : port du masque obligatoire dans les bus, marquage au sol, sens de circulation unique, mise à disposition de gel hydroalcoolique, protections en plexiglas aux caisses et guichets,... Dans les écoles maternelles et élémentaires mais aussi dans les cantines, les centres de loisirs et les crèches qui ont de nouveau ouvert leurs portes mi-mai, tout a été mis en oeuvre pour accueillir vos enfants en toute sécurité : accueil des enfants en petits groupes, espacement entre chaque élève, utilisation encadrée du matériel pédagogique, lavage régulier des mains, désinfection des locaux,...

L'Agglomération de la Région de Compiègne a aussi souhaité que chaque habitant puisse être doté de masques. Ceux-ci, de même que le masque fourni par la Région Hauts-de-France, ont été distribués dès les premiers jours du déconfinement.

Nous ne pouvions pas laisser la situation économique de notre région se détériorer après la crise sanitaire. Pour la première fois, les Communautés de communes de la Plaine d'Estrées, des Lisières de l'Oise, des Deux Vallées et l'Agglomération de la Région de Compiègne ont uni leurs forces pour relancer l'activité économique du territoire. Trois mesures majeures - un fonds de secours pour répondre à l'urgence, un prêt de relance à 0% et une subvention pour recourir à une prestation de conseil - ont été mises en place pour soutenir les entreprises, avec un opérateur unique, Initiative Oise Est. La Ville de Compiègne a également pris des mesures pour favoriser la reprise d'activité des commerçants, notamment dans le centre-ville.

Je voulais aussi souligner l'action des Compiégnois et de tous ceux qui se sont investis pendant ces deux mois pour soutenir et soulager nos personnels soignants, nos aînés et les personnes vulnérables. Qu'ils soient ici chaleureusement remerciés !

Philippe MARINI
Maire de Compiègne
Sénateur Honoraire de l'Oise
Président de l'ARC

Les marchés alimentaires ont été maintenus pendant le confinement



Dès les premiers jours du confinement, la Ville de Compiègne a souhaité maintenir les marchés alimentaires dans les différents quartiers pour permettre notamment aux maraîchers de la région et aux commerces de vente de produits alimentaires de poursuivre leur activité. Des dispositifs de sécurité ont été mis en oeuvre rapidement pour permettre la tenue de ces activités.

La Ville de Compiègne a notamment autorisé l'installation d'un nouveau marché alimentaire depuis le 21 avril dernier de 7h30 à 13h, allée Pierre Coquerelle dans le quartier Pompidou, pour limiter les déplacements des habitants du quartier vers les autres marchés. Des mesures ont été mises en place comme pour l'ensemble des marchés alimentaires de Compiègne afin de respecter les gestes barrières et la distanciation physique. ■

Ce numéro de *Compiègne Notre Ville* a été conçu début mai. Un numéro spécial présentant le nouveau Conseil municipal sera distribué en juin.

"Allô, Monsieur le Maire..."
03 44 40 72 80

Vous pouvez joindre le maire au téléphone, le lundi 15 juin 2020 entre 8h30 et 9h30.

Retrouvez toute l'actualité du Compiégnois "en images" sur : www.agglo-compiegne.fr

Suivez-nous sur :

Facebook, Instagram, Compiègne et son agglomération

S O M M A I R E

ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE	P2	BUDGET	P11
COMMERCES - ÉDITORIAL	P3	EXPRESSION LIBRE	P13
SOLIDARITÉ	P5	FESTIVAL DES FORÊTS	P14
JEUNESSE	P7	VIE PRATIQUE	P15
DOSSIER : LES BIBLIOTHÈQUES DE LA VILLE	P8 & 9	ACTUALITÉ	P16

ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE

L'ARC crée un Fonds de relance économique exceptionnel d'1,6 M€

Suite à un état des lieux réalisé par la Chambre de Commerce et d'Industrie des Hauts-de-France dans les premières semaines du confinement, l'Agglomération de la Région de Compiègne et la Ville de Compiègne mais aussi la Région Hauts-de-France et le Département de l'Oise, ont décidé de se mobiliser pour relancer l'activité économique de notre territoire.

➤ Une situation alarmante

Seuls 31% des entreprises ont pu maintenir leur activité pendant cette période de confinement. Quatre secteurs ont été particulièrement touchés par l'arrêt de leur activité : les hôtels-restaurants-cafés, le commerce de détail, les services aux particuliers et le BTP.

Si 38% des entreprises ont utilisé le télétravail, 82% ont eu recours au chômage partiel et près de 50% des dirigeants indiquent subir des retards de paiement, des problèmes de trésorerie, 65% étant réservés sur le maintien de leur activité.

De nombreuses entreprises, pourtant viables, risquent ainsi de manquer de trésorerie au moment de la reprise d'activité, soit parce qu'elles n'ont pas pu bénéficier des dispositifs mis en place par l'Etat, soit parce qu'elles ont fait le choix de ne pas solliciter d'emprunt avec garantie.

L'ARC a donc décidé de créer un fonds de relance économique pour un montant de 1,6 M€, dont la mise en œuvre, selon trois modalités, sera en cohérence avec les mesures nationales, régionales et départementales.

➤ Un soutien apporté par l'Agglomération de la Région de Compiègne aux entreprises locales

1) Donner plus de visibilité aux mesures gouvernementales et aides des collectivités locales pour soutenir les entreprises

Pour cela, les services de l'Agglomération de la Région de Compiègne relaient régulièrement les mesures mises en place par l'Etat et les collectivités locales sur le site internet et la page Facebook de « Compiègne et son

agglomération », donnant accès aux différents liens et coordonnées des contacts pour constituer des dossiers.

2) Apporter de la trésorerie aux entreprises

➔ **Par la mise en place d'un fonds de secours :** L'agglomération de la Région de Compiègne a décidé de mettre en œuvre des subventions de secours, destinées prioritairement aux entreprises exclues de l'indemnité forfaitaire de solidarité et aux établissements recevant du public qui ont dû fermer par mesures gouvernementales. Ce fonds de secours de 300 000 € permettra d'aider principalement les TPE de moins de 10 salariés qui enregistrent une baisse de plus de 50 % de leur chiffre d'affaires sur les mois de mars et avril. 150 à 200 entreprises pourraient ainsi être accompagnées à hauteur de 1 500 €.

➔ **Par l'octroi de prêts d'honneur à taux zéro :** Des entreprises de taille modeste (moins de 20 salariés) pourront en bénéficier. Parallèlement au fonds de secours, l'octroi de prêts d'honneur à taux zéro est destiné à faciliter le redémarrage de l'activité par un apport en trésorerie. Il peut être sollicité sans prêt bancaire complémentaire ou venir faire un effet de levier bancaire pour compléter un Prêt Garanti par l'État (PGE) ou de la Région.

Ces prêts pourront aussi contribuer à financer un programme d'investissement.

L'Agglomération de la Région de Compiègne a décidé d'attribuer une dotation sous forme d'avance d'1 million d'euros, pour permettre à terme d'accompagner une centaine d'entreprises.

Ce prêt à 0% peut aller de 2 000 € à 15 000 € pour de la trésorerie (25 000 € pour de l'investissement).

➔ **Par la mise en œuvre de subventions forfaitaires permettant aux entreprises de missionner un cabinet expert :**

• Une enveloppe de 300 000 € permettra à une soixantaine d'entreprises d'avoir l'avis d'un expert dans différents



domaines (financier, optimisation des flux logistiques, process, isolation, économies d'énergie...).

Les missions seront prises en charge à 70% par l'ARC, avec un plafond d'aide à 10 000 €.

• Ces dispositifs seront mis en place au travers de la plateforme d'initiative locale Initiative Oise Est. Contact : 03 44 23 00 29 - contact@oise-est.fr

Pour compléter le formulaire d'aide : www.agglo-compiegne.fr ou www.relance-economique.fr ■

➤ D'autres mesures viennent compléter ces dispositifs

1) Favoriser la reprise d'activité

■ Aide spécifique d'un montant de 80 000 € à la Fédération des Associations Commerciales du Compiégnois pour mettre en place un programme d'animations et de communication destiné à accompagner la reprise d'activité au sein des centres-villes des communes de l'ARC.

■ Accompagnement des commerçants par l'animateur commercial de l'ARC pour les conseiller dans leurs différentes démarches.

■ Gratuité du stationnement de surface sur l'espace public à Compiègne jusqu'au 31/08/2020. Du 1^{er}/09 au 31/12/2020, la gratuité du stationnement passera à 1h (au lieu de 30 mn).

■ Gratuité du 1^{er}/03 au 31/10/2020 des tarifs annuels d'occupation du domaine public pour les terrasses couvertes et ouvertes, les panneaux publicitaires et les étals

■ Exonération de 50% de la redevance annuelle du droit de stationnement des artisans taxis

■ Gel de l'application des tarifs liés à l'occupation du domaine public pour les chantiers avec les entreprises (échafaudages,...) pendant le confinement et exonération des droits de voirie pour les déménagements jusqu'au 31 août 2020.

■ Distribution de kits de protection aux commerçants de l'ARC.

■ Exonération des loyers pendant la période de fermeture administrative, pour les entreprises hébergées par l'ARC.

2) Accompagner les acteurs du tourisme

■ Accompagnement des prestataires touristiques par l'Office de Tourisme (conseils et préconisations en matière de mise à jour des réseaux sociaux, relais de la formation « accompagnement numérique » dispensée par Oise Tourisme, transmission des études sur les nouvelles attentes de visiteurs en sortie de confinement, sensibilisation aux conditions d'accueil des visiteurs).

■ Dans le cadre du dossier Interreg « EXPERIENCE », mise en place après l'été d'ateliers d'accompagnement des acteurs touristiques dans la transformation de leur offre en adéquation avec les attentes des visiteurs et travail sur la création d'une plateforme de destination (étude en cours pour la mise en place d'une stratégie marketing territorial).

■ Enrichissement de l'application mobile « Compiègne et sa Région » par des contenus vidéos et visuels et actions de communication auprès des acteurs touristiques et des commerces pour « booster » sa visibilité et l'interaction avec les visiteurs.

■ Collaboration avec le Comité régional du Tourisme des Hauts-de-France et l'agence Oise Tourisme pour la réalisation d'une vidéo promotionnelle à l'échelle du territoire Compiègne-Pierrefonds.

Et aussi...

Plan de soutien exceptionnel de la Région

327 millions d'euros vont être engagés par la Région Hauts-de-France pour venir en aide aux artisans, indépendants, libéraux, commerçants et entreprises régionales.

Tous les détails sur : <https://t.co/cEvIF2ZRq9> ou au 03 59 75 01 00 (pour les chefs d'entreprises, artisans et commerçants).

Plan d'urgence départemental

Une aide exceptionnelle de 500 euros a été mise en place par le Département de l'Oise pour soutenir les travailleurs non-salariés des petites entreprises dont l'activité a été suspendue par décision de l'Etat pendant la période de confinement. Informations sur : <https://www.oise.fr/covid-19-plan-durgence-departemental/>

ANDRÉ
CONSTRUIRE & RÉNOVER

10 ans de confiance

Entreprise générale de bâtiment

Tous types de projets

Pour particuliers, professionnels
et industriels

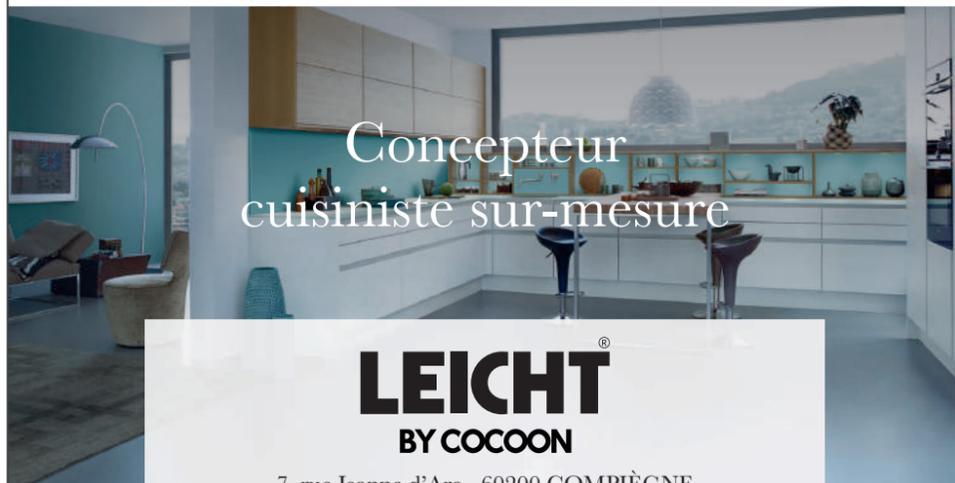
📍 Bureaux & siège
19 bis, route de Choisy
60200 Compiègne

📍 Salle d'exposition
29, rue d'Austerlitz
60200 Compiègne



Tél. : 03 64 21 53 89
www.andresarl.fr

Miele | NOVY | SIEMENS | Roblin | BOSCH | FRANKE



Concepteur
cuisiniste sur-mesure

LEICHT
BY COCOON

7, rue Jeanne d'Arc - 60200 COMPIÈGNE
03 44 86 32 09 - cocoon.oise@orange.fr

www.cuisines-cocoon-international.fr

SO CHIPS, LA CHIPSERIE ARTISANALE DU COMPIÉGNOIS
DES CHIPS 100% LOCALES & 100% TERROIR PICARD



SO CHIPS
DÉLICIEUSES CHIPS CUITES
AU CHAUDRON



100% naturellement, nous
vous remercions !
Boutique en ligne pour
les particuliers
& les professionnels :
so-chips.eu



**VOTRE MAGASIN GRAND LITIER®
EST OUVERT**

GRAND LITIER® a mis en œuvre les moyens nécessaires
pour garantir votre confort et votre bien-être.



Il est désormais possible de prendre rendez-vous à
l'avance dans votre magasin et gagner ainsi du temps.

Plus que jamais Grand Litier est l'adresse de votre bien être.

Grand Litier

VOTRE BIEN-ÊTRE COMMENCE ICI

Literie Y. Lamouche

141, Avenue Jean Moulin - ZAC du Camp Du Roy - JAUX - 03 44 83 41 07



**Babychou
Services**

Une autre idée de la garde à la maison !



*AIDE DE LA
CAF &
CRÉDIT
D'IMPÔT DE
50%

**RETOUR D'ÉCOLE OU DE CRÈCHE
BABY-SITTING OCCASIONNEL
PLANNING VARIABLE
HORAIRE DÉCALÉ
GARDE À TEMPS PARTIEL**

108 RUE SAINT-LAZARE - 60200 COMPIEGNE - 09 86 11 23 39
CONTACTS60COMPIEGNE@BABYCHOU.COM
WWW.BABYCHOU.COM

*AIDE DE LA CAF - CESU acceptés - Réduction ou crédit d'impôt de 50% dans les limites prévues à l'article 199
du code général des impôts

SOLIDARITÉ

Une chaîne de solidarité s'est mise en place à l'échelle locale

De nombreuses associations et entreprises compiégnoises, mais aussi des initiatives individuelles et collectives, ont vu le jour en cette période de crise sanitaire, notamment pour soutenir le personnel soignant, les sapeurs-pompiers, nos aînés ou encore les personnes les plus vulnérables. Qu'ils soient tous ici remerciés et félicités pour ces actions de solidarité !

La liste n'est certainement pas exhaustive mais voici quelques exemples de ces actions.

Un soutien indéfectible à nos soignants

Des applaudissements pour leur rendre hommage

- Les Compiégnois applaudissent chaque soir à 20h pour remercier et soutenir les professionnels de santé qui se battent au quotidien, parfois au péril de leur vie, pour nous soigner.



Des dons de matériel de protection

- De nombreuses entreprises de la région (cf "Arc Infos" du mois de mai 2020) cèdent une partie de leurs stocks de gants, blouses, masques de protection, charlottes, surchaussures, gel hydroalcoolique au Centre hospitalier de Compiègne-Noyon et aux professionnels de santé de la région.
- La Ville de Compiègne et l'Agglomération distribuent également du matériel à ceux qui sont en première ligne dans la lutte contre le covid-19.
- Une soixantaine de couturières du Compiégnois confectionnent des surblouses, répondant ainsi à l'appel aux dons du Centre hospitalier Compiègne-Noyon.

Améliorer leur quotidien

- Des écoles et crèches maintiennent leur activité, grâce à des enseignants volontaires et au personnel de la Ville, pour accueillir les enfants des personnels de santé et de sécurité.
- Le Rotary Club de Compiègne et ses 43 membres offrent quatre tonnes de légumes au personnel du Centre Hospitalier Compiègne-Noyon et de la Polyclinique Saint-Côme. « Face à cette situation sanitaire exceptionnelle, nous ne pouvions pas rester les bras croisés » indique François-Xavier Cavel, Président du Rotary Club de Compiègne.



- Les bénévoles de l'association des Musulmans de Compiègne se mobilisent pour offrir un couscous à près de 200 personnels soignants du Centre hospitalier.

- Des commerçants, des particuliers manifestent leur solidarité auprès du personnel du Centre Hospitalier, mais aussi auprès des soignants et résidents des Ehpad en offrant chocolats, fleurs, pizzas,...

Une attention particulière pour nos aînés !

Un peu de réconfort est bienvenu !

- La société Unilever implantée à Le Meux offre plusieurs palettes de shampoing et de dentifrice produits sur place à destination des résidents des maisons de retraites et EHPAD.



- Nutrition et Santé à Venette leur offre des gâteaux sans gluten et pauvres en sucre.
- Un groupe de supporters du collectif PSG Fans section Oise collecte des dons auprès des commerçants locaux et les redistribue aux résidents du Centre Fournier Sarlovèze, mais aussi aux Sapeurs-Pompiers de Compiègne et au personnel soignant des urgences du Centre Hospitalier.

Maintenir le lien avec les personnes âgées

- Une page « Solidarité Compiègne » est mise en ligne par une Compiégnoise pour diffuser cartes, dessins et lettres aux personnes âgées qui sont hébergées dans les maisons de retraite et EHPAD, et qui ne reçoivent plus de visites pendant le confinement.
- Le CCAS et les associations se mobilisent : distribution de matériel de protection, renforcement du service de livraison de repas à domicile, phoning auprès de 1000 personnes recensées comme étant fragiles pour répondre aux besoins spécifiques de chacune d'elles : courses, médicaments, autorisations de sortie,...

Les associations renforcent leurs dispositifs pour venir en aide aux plus vulnérables

Dès les premiers jours du confinement, l'aide alimentaire s'organise en lien avec les associations. Des agents de la Ville viennent en renfort pour aider à la distribution des colis alimentaires.

- La Banque alimentaire et la Passerelle renforcent leur dispositif de distribution d'aide alimentaire.
- La Croix-Rouge Française met sur pied un dispositif exceptionnel de conciergerie solidaire.
- Les Restos du Cœur redémarrent leur campagne d'été fin avril.
- Les bénévoles de l'Ordre de Malte distribuent des produits d'hygiène (gels douches, savons, dentifrices) aux personnes âgées hébergées au sein des EHPAD.

- Les Petits Frères des Pauvres renforcent leur action de soutien téléphonique auprès des personnes isolées. Les bénévoles de l'association apportent également une aide alimentaire par la livraison de courses.

- L'activité du Centre d'Hébergement et de Réinsertion Sociale est renforcée, des personnes sans domicile fixe sont accueillies à l'Epide.

Ces associations reçoivent du matériel de protection de la Ville afin d'assurer la distribution de l'aide alimentaire dans les meilleures conditions.

Des initiatives locales pour pallier le manque de matériel



- Des entreprises de l'Agglomération adaptent leurs productions : production de Paracétamol (Sanofi à Compiègne), de gel hydroalcoolique (SAS Pivert à Venette, PKM à Clairoix, Colgate-Palmolive à Compiègne), de visières de protection (Erode à Verberie, PKM à Clairoix), de masques (Canapés Moulins à Béthisy-St-Pierre).
- Fabien Deparis, un « maker » habitant Lachelle rejoint la section locale de l'Oise du réseau « Visière solidaire » pour confectionner des visières de protection.
- Une cagnotte solidaire est créée en ligne à l'initiative de citoyens compiégnois pour l'achat de masques en faveur des personnels soignants.
- La société compiégnoise LD Informatique redonne une seconde vie aux ordinateurs en fin d'usage et les met à disposition des familles en grande difficulté. Une action menée en partenariat avec l'Education Nationale et la Ville pour lutter contre la fracture numérique et le décrochage scolaire.
- De nombreux bénévoles de l'ARC confectionnent des masques à partir de kits à coudre achetés par l'Agglomération. Ces masques ont ensuite été distribués gratuitement à chaque habitant de l'ARC. ■



LES COMMERÇANTS DU COMPIÉGNOIS



Mobilisées et ouvertes
pour vous



SOUTENONS-LES,
consommons  local



Ville de
Compiègne



FACC



Association des Commerçants Non Sédentaires de Compiègne
Association des Commerçants et Prestataires de service de la Victoire
Union des Commerçants du Centre Commercial de Royallieu

JEUNESSE

Une rentrée progressive dans les écoles maternelles et élémentaires

Le 14 mai dernier, les élèves des classes maternelles et élémentaires ont repris le chemin de l'école. Un retour progressif qui s'est fait sur la base du volontariat des familles et avec un accueil de 10 à 15 enfants maximum par groupe.

« Ce qui a guidé notre action, ce sont les conditions sanitaires réunies pour assurer la sécurité des enfants, mais aussi des enseignants, animateurs et personnels de cantines. Compiègne a montré sa capacité à s'adapter et à répondre aux demandes du gouvernement. Nous avons fait le maximum pour que la rentrée puisse se faire dans les meilleures conditions » soulignent les élus en charge de la vie scolaire. « L'accueil des enfants en classe s'est fait avec un redéploiement des agents territoriaux notamment en maternelle, et un aménagement des horaires de travail ».

Un Temps d'accueil scolaire mairie a été mis en place

Jusqu'à fin mai, un dispositif de « Temps d'accueil scolaire mairie » a été mis en place pour accueillir les enfants qui ne pouvaient pas être accueillis en classe. Priorité a été donnée aux parents qui travaillent, personnels soignants, forces de sécurité, agents territoriaux et autres catégories de familles prioritaires.

Pour les maternelles, cet accueil s'est fait au sein des écoles dans les locaux laissés disponibles, tous les enfants de maternelle n'ayant pas repris le chemin de l'école.

Pour les élémentaires, 9 sites ont été mis à disposition par la Ville de Compiègne (gymnases, centres de rencontres, salles de quartiers).

Les enfants ont été accueillis par petits groupes de 10 à 12 enfants avec un maximum de 48 enfants dans chaque site, par des agents de la ville issus des services Culture, Sport, Animation. Il était possible d'inscrire son enfant à la journée ou à la demi-journée, de bénéficier d'un accueil périscolaire le matin ou le soir, et de repas le midi.

Respecter les mesures de distanciation sanitaires

Selon les normes fixées par l'Education nationale, des mesures spécifiques ont été mises en place dans les écoles et les différents lieux d'accueil des enfants :

- Accueil échelonné, gestion des flux
- Marquage au sol pour la distanciation physique

- Espacement entre les enfants : groupes de 15 enfants maximum dans les écoles, groupes de 12 enfants maximum dans les autres lieux d'accueil
- Utilisation du matériel encadrée
- Mise à disposition de gel hydroalcoolique et lavage des mains régulièrement
- Renforcement du nettoyage des sanitaires et des zones contact, du mobilier et aménagement des horaires du personnel pour assurer la désinfection des locaux.

L'accueil dans les cantines

- Pour tous les enfants de maternelle et les élèves des écoles élémentaires qui sont retournés en classe, l'accueil s'est fait dès le 14 mai au sein des lieux de cantines habituels avec le respect des « mesures barrières » : utilisation d'une place sur deux, nettoyage renforcé des locaux, mise en place d'un troisième service si nécessaire.
- Pour les enfants des classes élémentaires accueillis sur d'autres sites que dans les écoles, dans le cadre des « Temps d'accueil scolaire Mairie », des repas froids ont été fournis sur place.

Les centres de loisirs du mercredi ont de nouveau ouvert leurs portes le 13 mai

Les centres de loisirs ont accueilli les enfants par groupes de 10 enfants maximum par salle dès le 13 mai sur les sites habituels. Des locaux supplémentaires sont mis à disposition, en fonction des besoins, par la Ville afin d'assurer les gestes barrières et la distanciation physique.

- Les crèches ont ouvert leurs portes le 12 mai, avec un accueil par groupe de 8 à 10 enfants maximum. Les priorités d'accueil sont les mêmes que celles de l'école. ■

Un service de portage de devoirs à domicile mis en place par la Ville

Pendant la période de confinement, quelques 250 élèves des écoles primaires de la ville ont été identifiés par l'Education Nationale pour bénéficier d'un dispositif inédit mis en œuvre par la Ville de Compiègne. Il s'agit d'un service de portage de devoirs pour permettre à chaque enfant qui rencontre des difficultés d'accès à l'enseignement à distance, de recevoir ses devoirs à domicile afin de poursuivre sa scolarité.

« Certains enfants n'ont tout simplement pas d'ordinateur, d'autres familles ne sont pas abonnées à Internet, parfois même le seul ordinateur du foyer est avant tout réservé au télétravail des parents. Il est souvent difficile dans ces conditions de poursuivre sa scolarité normalement. C'est pourquoi nous avons mis en place ce service de portage de devoirs à domicile » confient les élus en charge de la vie scolaire et de la politique de la Ville.

« Identifiés par l'Education Nationale, les enfants qui en ont bénéficié sont principalement scolarisés dans les quartiers prioritaires. Un moyen de maintenir le lien avec l'école et de leur éviter le décrochage scolaire ! » ■



Travail de reprographie, mise sous enveloppes et distribution des documents ont été réalisés par les équipes des centres municipaux Anne-Marie Vivé et Pompidou.



Les enfants reprennent le chemin de l'école et des centres de loisirs en respectant les gestes barrières.



Les bibliothèques sont des lieux de travail mais aussi d'information, de culture et de divertissement (photo d'archives).

LES BIBLIOTHÈQUES, DU LIEU SOCIAL AU LIEN SOCIAL NUMÉRIQUE À L'HEURE DU CONFINEMENT

Avec plus de cent cinquante mille visiteurs par an, les trois bibliothèques de Compiègne sont des carrefours majeurs de la vie de la cité.

S'instruire, se cultiver, s'informer, se divertir et s'éveiller, c'est important à chaque étape de la vie.

Avec le confinement, les Bibliothèques se sont adaptées et proposent des nouveaux services.

Assis sur des tapis de sol de la bibliothèque Mourichon, les enfants sont suspendus au son de la voix de l'animatrice qui lit un conte. Un peu plus loin, des étudiants préparent leurs examens. À la bibliothèque Saint-Corneille, des retraités viennent chercher des romans en grands caractères et, dans le calme du jardin du cloître, quelques lecteurs feuilletent des bandes dessinées ou les titres de la presse du jour en attendant la conférence historique qui doit se tenir une heure plus tard. Au même moment, à la bibliothèque Bellicart, une classe s'apprête à choisir ses albums pour la semaine à venir.

Voilà à quoi ressemble une journée en Bibliothèque en période hors confinement. « *Les bibliothèques sont à la fois un lieu de culture et de rencontres* » explique Antoine Torrens, le conservateur des Bibliothèques de Compiègne. « *Elles visent à rassembler des publics de toutes les générations et de tous les milieux. Pour cela, nous avons la chance de bénéficier de partenariats avec de nombreuses associations dynamiques : les Sociétés historiques, Grandir ensemble, Bulle et Cie, le CLEP, le Collectif Non-Violence active du Compiégnois, ou encore Jouons à Compiègne* », souligne l'élu en charge de la Culture.

Le travail continue pendant la fermeture

Face au mot d'ordre gouvernemental *Restez chez vous !* il a fallu fermer les bibliothèques au public. Les déplacements dans les établissements sont limités au strict minimum mais la plus grande partie de l'équipe est en télétravail : acquisitions de documents, réunions vidéo, suivi

des projets en cours et préparation de la programmation de l'automne. Les *Rendez-vous de septembre* accueilleront de nouveau cinq concerts, du 2 au 6 septembre, dans le jardin du cloître Saint-Corneille. Pour les *Journées du patrimoine*, une exposition préparée avec le foyer Coallia de Compiègne et le Rotary 2.0 sera présentée au public.

Les Rendez-vous de septembre programmés

Après une première édition réussie, les *Rendez-vous de septembre* sont à nouveau programmés cette année et animeront la fin de l'été compiégnais. Les concerts débiteront à 20h30 sauf celui de dimanche qui débutera à 17h.

➔ **Mercredi 2 septembre**
Night fever orchestra - Funk

➔ **Judi 3 septembre**
Tim Mitchell - Blues Funk

➔ **Vendredi 4 septembre**
Alexis Evans - Soul

➔ **Samedi 5 septembre**
Wille and the bandits - Blues Rock

➔ **Dimanche 6 septembre**
L'orchestre d'harmonie de Compiègne et Moïse Melende - Gospel et variétés

Concerts gratuits. Entrée libre, dans la limite des places disponibles



➤ Le boom des ressources en ligne passe par les Bibliothèques

Rapidement, l'inscription en ligne aux Bibliothèques durant le confinement a été rendue possible, permettant ainsi à des nouveaux lecteurs d'avoir accès aux ressources. Le paiement des droits d'inscription et la présentation des justificatifs sont reportés à la réouverture. « *Devant l'augmentation de la demande, nous avons acheté en urgence de nouveaux livres numériques. Et nos formations en ligne n'ont jamais été aussi utilisées* ».

Les bibliothèques étant des lieux d'échange et de partage d'émotions, très vite l'ensemble du personnel a senti que cela était insuffisant. « *Il y a eu une volonté réciproque de garder le lien tant de la part des bibliothécaires que des usagers* » poursuit Antoine Torrens. « *Des animations que nous proposons « en réel » ont été adaptées au format « à distance » pour le site Internet. En partenariat avec la médiathèque de Ribécourt, nous mettons en ligne des lectures à voix haute. Pour la jeunesse, des lectures de contes pour les petits ou des tutoriels d'atelier créatif à réaliser chez soi sont proposés. D'autres vidéos montrent le travail en coulisse en bibliothèque.* »

➤ Des événements et des actualités en ligne

Grâce à la participation de Radio Graf'hit, des Rendez-vous culture ont pu être diffusés en direct sur

le web et sur les ondes FM (94.9). C'est un moment important où les bibliothécaires échangent avec les usagers à propos de leurs coups de cœur : lecture, cinéma ou musique.

Le confinement a eu pour effet de voir les publications des Bibliothèques se multiplier. À une époque où la désinformation fleurit et où chacun voit passer beaucoup d'informations contradictoires, il a paru important de proposer au public chaque semaine, sur le site bibliotheques.compiegne.fr, une sélection d'articles de presse de qualité, sélectionnés par les bibliothécaires pour leur intérêt, leur rigueur et leur fiabilité.

Sur le site bibliotheques.compiegne.fr, plusieurs billets « coups de cœur » paraissent chaque semaine. Sur carlopolis.compiegne.fr des coups de projecteurs ont été donnés sur les collections, comme sur les affiches sportives du milieu du XX^e siècle.

La lettre d'information, publiée ordinairement à un rythme mensuel, est passée à un rythme hebdomadaire. La page facebook des Bibliothèques reprend toutes ces informations afin que le maximum de personnes soient informées.

➤ La mise en place d'un service de livres à emporter

À l'issue du confinement, un service de « drive » a été mis en place par les bibliothèques. En réservant ses documents à l'avance, il est possible de les récupérer

➤ Télécharger un livre numérique

Les Bibliothèques de la Ville de Compiègne offrent aux abonnés la possibilité d'emprunter des livres numériques, à choisir dans un catalogue de plus de 1 000 titres.

Ce service gratuit et disponible 24h/24, 7j/7 vous permet d'emprunter des e-books et de les télécharger sur différents supports : ordinateur, liseuse, tablette, smartphone.

➤ Se former à distance

L'abonnement aux Bibliothèques de Compiègne vous donne accès au site d'autoformation : toutapprendre.com

Ce site propose des modules d'apprentissage en bureautique, code de la route, développement personnel, langue vivante dont anglais junior et français langue étrangère (FLE), musique, etc. Il est possible de consulter ces modules chez soi, grâce à sa carte de lecteur, ou à la bibliothèque Jacques-Mourichon dans les cabines d'autoformation dotées d'un casque et d'un micro.

à la bibliothèque Saint-Corneille ou à la bibliothèque Jacques-Mourichon. Tous les renseignements sur : bibliotheques.compiegne.fr
03 44 41 83 75 - 03 44 23 29 77 ■

Les trois bibliothèques proposent des livres de fiction et documentaires, des magazines, la presse quotidienne, pour adultes et enfants, et des collections spécifiques.

Chaque semaine, de nombreuses animations sont organisées dans les Bibliothèques, hors période de confinement.

Bibliothèque Saint-Corneille

Plus de 4 000 DVD : cinéma, documentaires pour les adultes, les ados et les enfants.

Des livres audio et des livres en anglais. Fonds patrimonial consultable au cellier aux titulaires d'un abonnement chercheur, ou pouvant justifier d'une demande particulière.

Place du Change • 03 44 41 83 75

Bibliothèque Bellicart

Un fonds de livres et revues destiné aux enfants et adolescents en situation de handicap (Dys, Autisme, Surdit , C citi ) et empruntable par tous. Jeux de soci t  pour adultes. Les derni res nouveaut s en roman et roman policier.

7, rue de la Bannière du Roi • 03 44 85 24 27

Bibliothèque Jacques-Mourichon

Un espace rassemblant pr s de 10 000 documents musicaux : CD classique, jazz, blues, rock, musiques du monde, etc., mais aussi des DVD de concerts et de films musicaux. Une collection sp cifique pour l'apprentissage du fran ais langue  trang re (FLE), des livres audio, des livres en espagnol, de la science-fiction.

28, rue du G n ral K enig • 03 44 23 29 77

Fonds patrimoniaux

La Biblioth que de la Ville de Compi gne, cr e en 1806, poss de une collection patrimoniale riche de pr s de 100 000 documents tr s vari s, du XII^e si cle   nos jours : manuscrits, cartes, plans, affiches, estampes, cartes postales, photographies et imprim s composent ces fonds consultables pour les chercheurs ou les personnes   la recherche d'une information particuli re. Ce riche patrimoine a  t  constitu    partir de la biblioth que de l'ancienne abbaye Saint-Corneille.

Des dons de particuliers et des acquisitions enrichissent encore aujourd'hui cette collection.

Le site d di  carlopolis.compiegne.fr permet de visionner gratuitement en ligne 54 000 documents.



Tous nos centres Benoit Audition sont réouverts depuis le 11 Mai



Nos professionnels sont équipés de gants et de masques pour respecter les gestes barrières afin de vous recevoir dans les meilleures conditions sanitaires et en toute sécurité.

De plus, pour vous protéger au mieux, nos centres seront régulièrement désinfectés. Nous avons mis en place une procédure obligatoire d'accès à nos centres :



Appeler votre centre avant tout déplacement



La distanciation physique de minimum 1,5 mètre



Le port du masque est obligatoire



Nous vous mettons à disposition du gel hydroalcoolique

Luttons ensemble contre le coronavirus

VOTRE CENTRE DE SANTÉ AUDITIVE

COMPIEGNE

30, rue d'Austerlitz

03 44 86 30 09

TRANSACTIONS

LOCATIONS



VENETTE
Proche de toutes les commodités. Maison de ville de 4 pièces sur un terrain de 264 m². Au RDC : grande cuisine équipée sur terrasse, séjour parqueté. A l'étage : espace bureau, deux chambres, salle de bains équipée. Grenier aménagé en une chambre. Décoration intérieure de qualité et actuelle. DPE : C.

PRIX : 194 600 €
Honoraires de 9 600 € TTC à la charge de l'acheteur.
Soit 185 000 € hors honoraires.



CHOISY-AU-BAC
Quartier pavillonnaire, pavillon indépendant et évolutif sur un terrain de 1369 m². Confort de plain pied. Séjour double de 34 m² et 3 chambres. Grenier aménageable, chambres supplémentaires possibles et sanitaires. Sous-sol complet. DPE en attente.

PRIX : 262 000 €
Honoraires de 12 000 € TTC à la charge de l'acheteur.
Soit 250 000 € hors honoraires.



Notaire
Maitre Olivier BEAUVAIS
Maitre Cédric DEVRED

5 Bis, Rue du Dahomey
60200 COMPIÈGNE

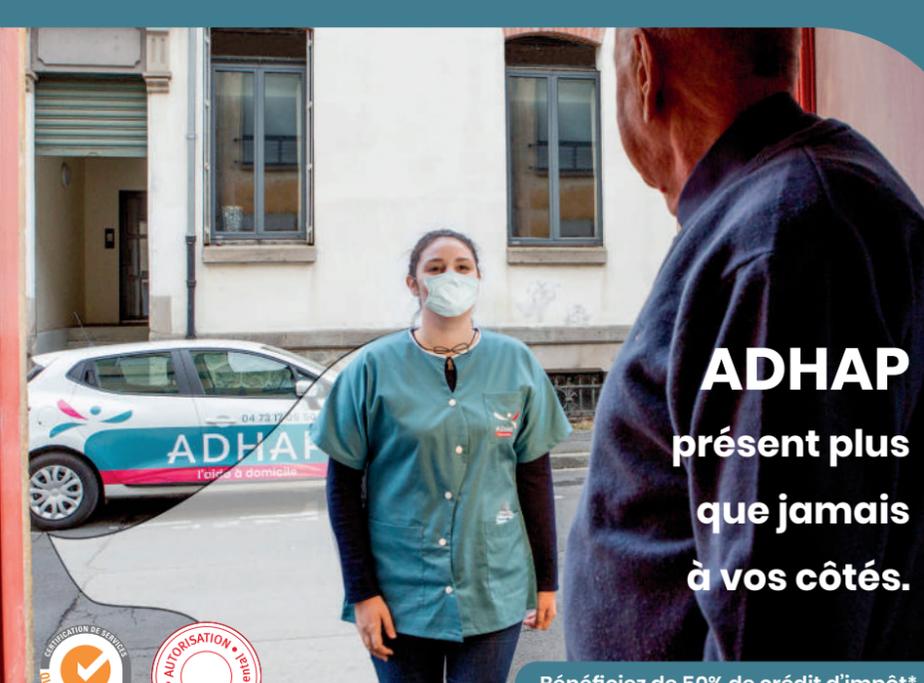
TEL : 03 44 40 00 82

laurence.bouthors.60055@notaires.fr
www.beauvais-devred.notaires.fr



l'aide à domicile

ADHAP



ADHAP
présent plus
que jamais
à vos côtés.

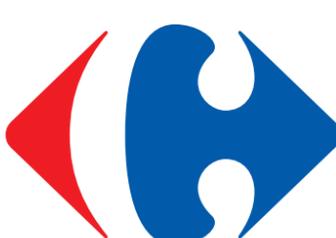
Bénéficiez de 50% de crédit d'impôt*
*(selon art. 199 sexdecies du CGI)

ADHAP vous accompagne dans vos sorties, s'occupe de vos courses et réalise pour vous l'entretien de votre lieu de vie dans le respect de protocoles d'hygiène stricts.

Un simple appel et tout s'organise dans les 48h !

INTERVENTIONS SUR L'ENSEMBLE **03 44 36 72 96**
DES COMMUNES DE L'A.R.C. adhap60a@adhap.fr

www.adhap.fr



Carrefour

Venette

6 avenue de l'Europe
60280 Venette
Tél. : 03 44 90 52 79

du lundi au vendredi
de 8h30 à 21h30,
le samedi de 8h30 à 21h00,
le dimanche
de 9h à 12h30

NOUVEAU RAYON

CARREFOUR VENETTE

l'expérience bio

DANS LES

HAUTS-DE-FRANCE



Suivez-nous sur  et inscrivez-vous sur www.carrefour.fr



BUDGET 2020

1,2 M€ de recettes en moins

La crise sanitaire que nous traversons depuis mars n'est pas sans conséquences sur le budget des collectivités locales. La Ville de Compiègne a dû prendre des mesures de protection pour lutter, sur son territoire, contre la propagation du virus (achat de gel hydroalcoolique, gants, masques, visières,...). Par ailleurs, les pertes nettes de recettes en provenance des usagers et redevables envers les services publics municipaux sont estimées à 1,2 M€.

Afin de ne pas remettre en cause les grands équilibres budgétaires obtenus au BP 2020 et, notamment, l'amélioration de l'autofinancement pour augmenter notre capacité d'investissement sans avoir recours au levier de l'endettement, certaines orientations ont dû être prises.

Des charges de gestion courante revues à la baisse

Les charges de gestion courante ont été minorées de 0,85 M€ : 0,67 M€ de réduction de charges à caractère général grâce notamment à un effort particulier des services municipaux dans la maîtrise des dépenses ; -0,1 M€ pour les charges de personnel ; 73 k€ de réduction des subventions en raison de l'annulation de certaines manifestations lors du confinement. Ont

également été ponctionnés 0,25 M€ initialement consacrés aux dépenses imprévues.

La part d'autofinancement sera préservée

Ces nouvelles orientations permettent de ne minorer que de 0,24 M€ la section d'investissement, soit une diminution de 6 % qui permet de préserver l'essentiel de la part d'autofinancement de la collectivité. Le montant devrait être de 5,75 M€ au lieu des 6 M€ prévus au Budget primitif 2020 mais celui-ci resterait supérieur à celui de 2019 qui s'élevait à 5,3 M€.

Ces arbitrages budgétaires en section de fonctionnement permettront de contenir les conséquences budgétaires liées au COVID-19 et de préserver notre capacité d'investissement.



Le recours à l'emprunt reste limité

L'équilibre de la section d'investissement est, pour sa part, obtenu par une augmentation du recours prévisionnel à l'emprunt de 0,65 M€ afin de financer les dépenses d'investissement (0,47 M€) et la diminution du prélèvement en provenance de la section de fonctionnement. Là encore, cette

augmentation du recours à l'emprunt reste malgré tout contenue au regard du désendettement constaté au cours des trois dernières années (- 6,6 M€ entre le BP 2017 et le BP 2020) et démontre la volonté de la collectivité de maintenir son programme d'investissement et de soutenir ainsi les entreprises, sans obérer l'effort de désendettement entrepris. ■

ACHAT - VENTE - LOCATION - GESTION LOCATIVE

21

+240
biens loués

+200
transactions

1650
acquéreurs
rencontrés

230
biens en
exclusivité

**TRANSFORMEZ
L'ESSAI AVEC
CENTURY 21.**

Century 21 Infinity
4 agences pour mieux vous servir

COMPIÈGNE
03 44 23 22 21

LACROIX-SAINT-OUEN
03 44 91 04 04

RESSONS-SUR-MATZ
03 44 85 84 64

THOUROTTE
03 44 43 03 88

century21.fr

Chaque agence est juridiquement et financièrement indépendante.

NATUR HOUSE
Experts en rééducation alimentaire

**je perds
du poids!**

**Avec
la méthode
Naturhouse**

Accompagné
par un
professionnel
de santé

Les + Naturhouse

Un accompagnement
toutes les semaines
Conseils personnalisés
en diététique et nutrition

Ce n'est pas un régime
C'est un rééquilibrage
alimentaire

Pas de sensation de faim
La méthode s'adapte
à votre rythme de vie

Une perte de poids durable
avec les phases de
stabilisation et d'entretien

- 1 Suivi en Diététique et Nutrition
- 2 Plan Diététique personnalisé
- 3 Accompagnement à base de plantes, fruits, légumes, vitamines et minéraux

Minceur

Détox

Bien-être

Beauté

Alimentation

OFFRE EXCLUSIVE

Mon bilan diététique + 1 drink OFFERTS*

* Sur présentation de cette parution, un bilan diététique découverte offert de 15 minutes. Sans obligation d'achat et valable une seule fois par personne jusqu'au 31/12/2020.

+ DE 25 ANS D'EXPÉRIENCE DANS LA PERTE DE POIDS

Prenez rendez-vous dans votre centre :

03 44 76 45 98 - naturhouse.compiègne@orange.fr
66 rue de Paris - 60200 Compiègne

suivi diététique
naturhouse.fr

Capital
Mentoring
2020

La Canopée

■ À Compiègne (60)

■ Du T2 au T5

■ **TRAVAUX
EN COURS**

À PARTIR DE 185 000 €
(Stationnement inclus)

PTZ

Loi
Pinel

**UNE NOUVELLE VIE
À COMPIÈGNE
S'OFFRE À VOUS !**

- Proximité immédiate de la forêt,
- À quelques minutes du centre ville de Compiègne, au sein du nouveau quartier du Camp des Sablons,
- Des appartements du 2 au 5 pièces, avec espace extérieur pour chaque logement (21m² moyen),
- Des prestations de qualité pour plus de sécurité et de confort.

 **EIFFAGE**
IMMOBILIER

eiffage-immobilier.fr

0 800 734 734* Service & appel
gratuits

ESPACE DE VENTE
Avenue de Verdun
60200 COMPIÈGNE

Dans le cadre de crise du Covid-19, l'espace de vente est accessible uniquement sur rendez-vous.
Toutes les normes sanitaires sont mobilisées (gel, masque, nettoyage...) pour vous recevoir en toute sécurité.

 **Auchan**
COMPIÈGNE

**Ouvert
du lundi au samedi
de 8h30 à 21h00
et le dimanche
de 9h00 à 12h30**

- **Poissonnerie**
- **Boucherie**
- **Charcuterie**
- **Fromagerie**
- **Primeur**
- **Cuisine**

Livraison à domicile
GRATUITE à partir de
76 € d'achat*



*Voir conditions en magasin



www.auchan.fr



Tél. : 03 44 86 03 06
47/49, rue ND de Bon Secours

COMPIÈGNE

EXPRESSION LIBRE

MAJORITÉ

Le Sport et le Covid-19



Tout d'abord, cette période inédite a vu le développement de la pratique sportive sous des formes différentes : pour des personnes qui pratiquent régulièrement une discipline sportive, ou pour des personnes « sédentaires », et tout ceci sans distinction de sexe ni de milieu social. Nous avons même vu la création d'une Fédération Française éphémère des « Sports Confinés ».

Ensuite, nous avons pu observer le rôle et l'implication des bénévoles investis d'ordinaire dans les clubs sportifs, mettant en place des actions pour aider et soutenir le personnel soignant. Ces gestes de solidarité, ces chaînes humaines, qui se sont spontanément mis en place, nous rappellent ces actions fortes, telles que le Téléthon. Ce type d'évènement, basé sur des défis sportifs, fait appel à des valeurs fortes d'entraide et de solidarité, qui sont omniprésentes dans le monde associatif et sportif en particulier.

Le troisième aspect que je souhaite aborder, c'est l'après Covid, les leçons à tirer bien sûr, le changement du modèle sportif, mais aussi l'aspect festif de la Victoire, cette fois contre un adversaire invisible et inconnu.

Toutes les grandes manifestations sportives ont été soit décalées, soit annulées, c'est le cas en particulier des Jeux Olympiques de Tokyo qui sont reportés en 2021. Il en est de même pour la 3^e épreuve la plus suivie dans le monde, le Tour de France, qui est décalée de 2 mois.

Pour ce qui nous concerne, la « Reine des classiques », la plus belle et la plus dure des courses d'un jour, a été décalée au 25 octobre 2020. Nous aurons droit cette année à un « Paris-Compiègne-Roubaix » inédit, « unique et magnifique » d'après le Directeur du cyclisme chez ASO (Amaury Sport Organisation), Christian Prudhomme. Ce sera pour nous, Compiègnais, le moment de nous rassembler, Place du Château, pour encourager les coureurs qui vont s'élancer pour la 118^e Edition de 259 km de course avec 55 km de pavés en 30 tronçons. Mais ce sera aussi l'occasion de rendre hommage à un grand Monsieur du Cyclisme, Raymond Poulidor, qui nous a quittés il y a quelques mois.

Sur le village de départ, nous aurons également un temps fort avec une discipline cycliste importante, le BMX, un club qui évolue au plus haut niveau national, ce sera ainsi le point de départ pour la nouvelle Olympiade de Paris 2024.

En conclusion, le sport a permis à chacun d'entre nous de gérer au mieux cette période difficile de confinement, nous soutenons et mettons tout en œuvre pour que ces bonnes habitudes perdurent au travers du « sport santé », du « sport entreprise », qui seront des axes forts de la politique sportive du mandat.

En attendant, prenez soin de vous, et « sportez » vous bien.

Christian Tellier
Conseiller municipal, délégué
à la jeunesse, aux sports,
aux équipements sportifs

Compiègne, ville solidaire



Aux côtés de tous ceux, que nous ne remercions jamais assez, qui se battent en première ligne chaque minute contre le virus, ceux qui nous permettent de continuer à vivre au quotidien, et ceux qui veillent au

respect des règles pour notre sécurité ; durant cette période, une **formidable chaîne de solidarité** s'est naturellement constituée.

Toutes générations confondues, dans le respect des règles sanitaires, les **Compiègnaises et les Compiègnais font preuve d'une générosité** sans faille :

- De nombreuses associations soutiennent les plus fragiles et permettent de rompre l'isolement de nos aînés, par des appels téléphoniques réguliers, en lien étroit avec le CCAS de la ville,
- Des « clubs services » se mobilisent, afin de venir en aide aux soignants comme aux plus démunis,
- Des entreprises locales apportent leurs concours par de nombreux dons,
- Des couturières volontaires préparent des masques ou confectionnent des surblouses,
- Certains apportent des courses ou récoltent des denrées, pour les personnes isolées ou les professionnels de santé,
- Chacun dans son immeuble, sa rue, ou son quartier fait preuve d'entraide.

Elus municipaux, nous avons également adapté nos habitudes afin de rester, toujours plus « au service de tous ». J'échange quotidiennement des messages, des mails, ou tiens des rendez-vous téléphoniques avec un grand nombre d'entre vous. J'assure le suivi des dossiers avec nos services, par visio-conférence, afin de préparer « l'après ». A ce titre, je remercie l'ensemble de nos agents municipaux qui ont su, rapidement, se réorganiser pour maintenir les services publics essentiels et même innover, afin notamment de maintenir ouverts nos marchés et de porter les devoirs aux élèves pour assurer la continuité pédagogique.

Les initiatives évoquées sont loin d'être exhaustives, tant chacun, guidé par un **esprit d'entraide et de solidarité**, fait preuve d'innovation dans cette période inédite, et ce, dans le respect des règles sanitaires.

Je tiens à nouveau à vous remercier et à vous exprimer toute ma reconnaissance. C'est ainsi, tous ensemble, que nous remporterons les défis à venir.

Je suis **fière des Compiègnaises et des Compiègnais, fière de Compiègne !**

Sophie Schwarz
Conseillère municipale, déléguée
pour les activités périscolaires,
le soutien scolaire

OPPOSITION

COMPIÈGNE GAGNANTE

Une vraie urgence sociale

Dans la plupart des communes, beaucoup de familles modestes bénéficient d'un tarif très bas (voire de la gratuité) pour la cantine scolaire, en fonction de leurs revenus familiaux. Pour certains, ce repas de midi est le seul repas équilibré de la journée.

À Compiègne, le tarif minimum est de 1,35€ par repas et concerne 738 familles (pour 1070 enfants sur un effectif total de 2366 enfants). Il faut reconnaître l'importance du coût que cela représente pour le budget municipal et se féliciter de cette action sociale et éducative indispensable.

Il demeure essentiel d'aider ces familles qui ne peuvent pas fournir de la nourriture équilibrée et suffisante pour leurs enfants surtout depuis le confinement. La facture alimentaire est lourde, couplée souvent à la baisse importante des revenus. C'est pourquoi de nombreuses communes, conseils départementaux pour les collèges ou régions pour les lycées ont jugé important de compenser la suspension de ce service public essentiel que sont les cantines scolaires en versant une aide financière à ces familles.

Nous souhaitons et demandons au conseil municipal (encore en place), prévu le 7

mai, que Compiègne fasse partie de ces villes solidaires. Nous proposons que soit versée une aide financière, via le portail famille, (organe de liaison entre les familles et la mairie qui fonctionne bien), au profit des élèves du premier degré (maternelles et élémentaires) bénéficiant du tarif minimum des repas à la cantine. Notre proposition est de verser aux familles concernées une aide de 80 à 100€ par mois donc une enveloppe budgétaire d'environ 100000 €, somme disponible puisque les cantines ne fonctionnant pas actuellement, ce budget d'aide aux familles existe.

Cette période difficile de crise sanitaire a de nombreuses répercussions familiales. Les enseignants ont assuré la continuité pédagogique. Il est aussi important, pour favoriser le développement des enfants, de poursuivre l'aide alimentaire municipale, pour les familles les plus fragiles.

*Richard Valente, Solange Dumay,
Dilvin Yuksel - Conseillers municipaux
PS Social-Écologie*

NB : Cette proposition spécifique et complémentaire d'action sociale a été rejetée, par le Maire, au Conseil Municipal.

COMPIÈGNE BLEU MARINE

Là où c'est flou, il y a un loup

11 mai. Cette date péremptoire signifiait selon la volonté du Président de la République la fin du confinement lié à la crise du coronavirus. Surprenant ses propres ministres, il annonçait sans ciller la reprise des cours en milieu scolaire, la relance des entreprises, le retour à une « normalité » encadrée, sans en préciser pour autant les modalités. S'ensuivit une cacophonie d'annonces contradictoires, cultivant le flou et les revirements quitte à créer l'incompréhension et l'angoisse au sein d'une population déjà inquiète et en recherche de certitudes. Comment assurer la protection de nos enfants au sein des établissements scolaires ? Comment garantir la protection des salariés au sein de leur entreprise, particulièrement pour ceux amenés à voyager dans les transports en commun parisiens ? Comment garantir le respect des gestes barrières alors même que masques, gants et tests sont autant d'Arlésiennes promises par le gouvernement ? Quelles garanties apporter aux entreprises pour leur survie ? Comment s'assurer que la fin du confinement ne sonnera pas le retour de la pandémie ? Dès lors que le voile se

déchire chaque jour quant à l'inexistence de réponses scientifiques et adéquates à ce marasme sanitaire et économique, nous ne pouvons que constater la réalité crue de la situation. Des milliers de morts et de malades, des familles durement touchées et éloignées de leurs proches, le sacrifice de nos aînés dans les Ehpad, sortis des statistiques comme autant de citoyens de seconde zone, des entreprises et artisans en situation d'asphyxie, annonçant probablement une vague de chômage et de faillites sans précédent.

Gouverner c'est prévoir. Or, puisque rien n'a été prévu en amont, nous pouvons considérer que l'impréparation et l'amateurisme de notre gouvernement confine avec la mise en danger d'autrui. Lorsque le rôle de l'Etat est bafoué par autant d'erreurs stratégiques et de manque d'anticipation, voire de choix néfastes délibérés, il conviendra, le moment venu, de demander des comptes.

*Jean Marc Branche, Patricia Renoult,
François Gachignard - Conseillers
municipaux Rassemblement National*

Le Festival des Forêts invente de nouvelles formes !

Les équipes du Festival des Forêts sont plus que jamais solidaires des familles touchées par la maladie et reconnaissantes envers les personnels soignants et tous ceux qui ont poursuivi leur mission d'utilité publique durant cette période de confinement. La vie reprend progressivement le dessus et il nous faut réinventer l'avenir.

Dans le contexte de la prolongation des mesures restreignant les rassemblements, le Festival des forêts a adapté sa programmation afin d'assurer la sécurité des spectateurs, des artistes, bénévoles et salariés.

➤ Prendre un Bain de forêt musical

Pour répondre aux besoins d'apaisement et d'évasion, le 28^e Festival des forêts fera une large place aux « Marches musicales de ressourcement » rebaptisées « Bains de forêt musicaux ». Ils incarnent parfaitement l'alchimie entre musique et nature qui fonde le festival, en proposant une expérience unique pour se ressourcer.

Parcours de 3h en forêt, le Bain de forêt musical suit un protocole précis, inspiré du *shinrin yoku* japonais (littéralement : bain de forêt). Le groupe comprend vingt personnes au maximum, sous la conduite d'un médiateur, et il est accompagné d'un artiste musicien. Les études scientifiques ont montré que cette pratique d'immersion dans la forêt a de nombreux bénéfices pour la santé qui, conjugués à ceux de l'écoute de la musique, convergent pour apporter ressourcement et bien-être. Un programme musical se déroule au fil des pauses musicales : il s'agit aussi d'un vrai concert !

Cette année, des bains de forêts musicaux sont prévues à 12 dates au départ de 4 sites des Forêts de Compiègne et de Laigue (programme en ligne sur www.festivaldesforets.fr).

Les ingrédients qui font le succès des concerts du festival y seront réunis : des artistes de talent, la création d'œuvres nouvelles et la convivialité. Ainsi le flûtiste Philippe Bernold et le violoncelliste Christian-Pierre La Marca accompagneront respectivement deux de ces parcours musicaux. Deux pièces nouvelles seront aussi créées, commandées par le festival : une pièce pour flûte solo de Thierry Escaich et une autre pour violon de Stéphane Gassot (lauréat de l'Académie de composition Léo Delibes 2019).



➤ Maintenir les activités pour les enfants

Les Concerts en famille et ateliers des *P'tites z'oreilles* seront maintenus, adaptés en fonction des règles applicables, afin que les familles puissent se retrouver autour de la musique.

■ Concerts en famille :

- ➔ Samedi 20 juin - « Comment Mozart vient aux enfants ? »
- ➔ Samedi 4 juillet - « D'Ulysse, roi d'Ithaque à Batman »

■ Ateliers des P'tites z'oreilles, ateliers de sensibilisation artistique, pour les 4-10 ans :

- Compiègne, Bibliothèque Saint Corneille, 16h / 17h30
- ➔ Mercredi 24 juin - Les instruments de musique dans la mythologie avec Xavier Méchali
- ➔ Mercredi 1^{er} juillet - Les Dieux font du bruit, avec Xavier Méchali
- ➔ Mercredi 8 juillet - La harpe au temps de l'Antiquité, avec Isabelle Guérin

➤ Les autres concerts prévus pour l'édition 2020

et construits autour de la thématique « Mythologie et Forêt » sont en majorité reportés à l'édition 2021 du Festival. Toutefois,

si les règles applicables dans l'Oise le permettent, et donc sous réserve de confirmation, le Festival des forêts a l'intention de proposer les concerts suivants (qu'il soumettra à l'autorisation des pouvoirs publics) :

- **Dimanche 21 juin** - Une série d'aubades dans la Ville et les hôpitaux, par le quatuor de cors *Horn to be*,
- **Mardi 23 juin** - *Nocturne en forêt* avec uNopia, « la musique classique sur un camion scène »
- **Samedi 27 juin** - *Beethoven et la nature* avec Lise de la Salle et Christian-Pierre La Marca, piano et violoncelle,
- **Jeu 2 juillet** - Le concert (récital de piano) des lauréats du prix Alfred Cortot,
- **Samedi 11 juillet** - Un concert à Saint-Pierre-en-Chastres avec Nicolas Stavy et Vassilena Serafimova,
- **En septembre**, *Pas si classique !* avec uNopia dans la ville
- **Jeu 29 octobre*** - *Dans les coulisses de l'Académie Léo Delibes*, avec le Quatuor Ellippos et Thierry Escaich
- **Vendredi 30 octobre*** - *Carte blanche à Thierry Escaich*

Toutes les informations seront communiquées et les billets mis en vente sur le nouveau site internet du festival : www.festivaldesforets.fr

Renseignements par téléphone : 03 44 40 28 99 ■

*Date à confirmer



VIE PRATIQUE

Les Archives lancent un projet en collaboration avec... vous !

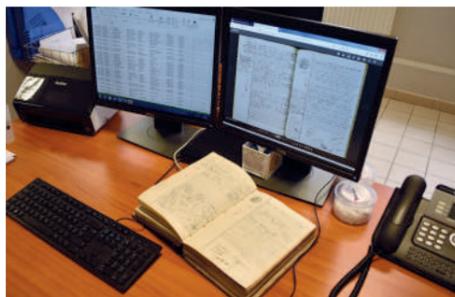
Les Archives de Compiègne et de son Agglomération ont lancé un premier projet d'indexation collaborative des registres d'état-civil.

Mais qu'est-ce que l'indexation collaborative ? Basée sur le volontariat et la gratuité, cette démarche a pour but de constituer une véritable base de données nominatives interrogeable lors des recherches d'actes anciens numérisés sur le site internet des archives. Le principe est simple : à partir d'un registre, il s'agit de relever les noms, dates (de naissance, mariage ou décès) et numéro d'actes.

Plus question de tourner des centaines de pages et de voir défiler autant de noms !

À terme, cet outil permettra d'effectuer une recherche à partir du nom d'une personne pour accéder directement à l'image du registre concerné.

C'est aussi l'opportunité, pour les internautes et usagers, de prendre une part active dans ce travail en collaborant avec



les archivistes et de donner ainsi une meilleure visibilité à notre patrimoine. Alors, lancez-vous et rejoignez l'équipe des archives !

Pour participer au projet ou pour toute information, envoyez un mail à :

archives@agglo-compiegne.fr

Accès au site internet :

<http://archives.compiègne.fr/>

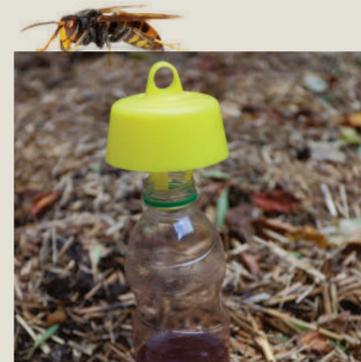
Téléphone : 03 44 86 28 10 ■

Les frelons asiatiques, des prédateurs pour les abeilles

Des Compiègnais nous ont alertés sur la présence de frelons asiatiques sur notre territoire. Rappelons que pour lutter contre le développement des frelons asiatiques, véritables prédateurs pour les abeilles, le piégeage demeure actuellement le principal moyen.

Il suffit pour cela de réaliser un mélange avec 1/3 de sirop de cassis, 1/3 de vin blanc (pour repousser les abeilles) et 1/3 de bière brune et de déposer cette solution dans une bouteille en plastique percée par trois trous ou recouverte d'un piège fourni par l'Agglomération de la Région de Compiègne.

Les abeilles détestant l'alcool, le piège devient ainsi plus sélectif. Les pièges peuvent être laissés dans nos jardins ou sur les balcons jusqu'à l'arrivée du froid. ■



La Joie des Gosses

La Joie des Gosses propose des colonies de vacances pour les enfants et adolescents.

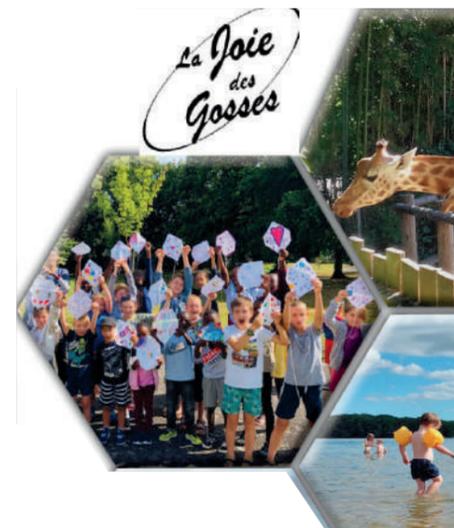
➔ Séjours ouverts aux 6/11 ans et 12/15 ans, du 16 au 30 juillet et du 3 au 17 août 2020.

Départ en car de Compiègne.

Destination : Bretagne - Ille-et-Vilaine
Séjour tout compris, en pension complète, hébergement à la Maison Familiale Rurale de Montauban-de-Bretagne.

De nombreuses activités éducatives et distrayantes seront proposées, avec au programme : sports, grands jeux animés, excursions, visites, découverte du pays de Brocéliande, veillées animées : soirée cinéma, boom et autres activités !

Renseignements et inscriptions :
Association La Joie des Gosses
Square des Acacias, 1 rue Fleurie
à Compiègne



Téléphone : 03 44 20 37 37
mail : lajoiedesgosses@wanadoo.fr ■

#memoiredeconfinement

La période de confinement que nous avons vécue restera comme un moment "inédit" voire "historique", la vie quotidienne de chacun d'entre nous en est profondément impactée.

Le rôle du service d'archives de Compiègne et de son agglomération est de collecter et conserver "la mémoire".

Aussi, nous vous invitons à transmettre vos témoignages (journaux de confinement, photographies, poèmes, dessins d'enfants, etc..) qui compléteront les archives administratives à l'adresse mail suivante :

memoiredeconfinement@agglo-compiegne.fr.

Vous pourrez également les transmettre par voie postale :

Archives Intercommunales
Pôle de développement des Hauts de Margny
104, rue Georges Guynemer
60280 Margny-lès-Compiègne ■

CENTRES DE LOISIRS DE L'ÉTÉ

Inscriptions dès le lundi 25 mai

Les inscriptions pour les centres de loisirs de cet été devront être effectuées sur le portail famille du site internet de la Ville de Compiègne du lundi 25 mai au lundi 22 juin (pour le mois de juillet) et jusqu'au lundi 20 juillet (pour le mois d'août).

➔ Les centres de loisirs accueillent les enfants de 3 à 16 ans, de 8h à 12h et de 13h30 à 18h, avec possibilité de bénéficier d'un service de restauration le midi.

Juillet

Les centres se dérouleront du lundi 6 au vendredi 31 juillet

Seront ouverts :

- Centre Jeanne d'Arc (3/5 ans) : école maternelle Jeanne d'Arc, rue de la Baguette
- Centre Hersan (6/12 ans) : école Hersan, 3 rue Martel
- Centre Pompidou 2 (3/5 ans) : école maternelle Pompidou 2, allée Pierre Coquerel
- Centre Pompidou B (6/12 ans) : école Pompidou B, allée Pierre Coquerel
- Centre Hammel maternel (3/5 ans) : école maternelle Hammel, rond-point de la Victoire
- Centre Hammel élémentaire (6/16 ans, seul centre à accueillir les ADOS) : école élémentaire Hammel, rond-point de la Victoire

Août

Les centres se dérouleront du lundi 3 au mercredi 26 août

Ils seront fermés les 27 et 28 août pour permettre le nettoyage des locaux et laisser le temps au personnel de l'Éducation nationale de s'installer dans de bonnes conditions afin de préparer la rentrée scolaire.

Les centres ouverts seront :

- Centre Saint Lazare (3/5 ans) : école maternelle Saint Lazare, rue Vermenton
- Centre Saint Lazare (6/12 ans) : école Saint Lazare élémentaire, rue Vermenton
- Centre Pompidou 1 (3/5 ans) : école maternelle Pompidou 1 rue Edouard Branly
- Centre Pompidou B (6/12 ans) : école Pompidou B, allée Pierre Coquerel
- Centre Charles Faroux 1 (3/5 ans) : école maternelle Charles Faroux 1, rue du Général Weygand
- Centre Charles Faroux A (6/16 ans, seul centre à accueillir les ADOS) : école élémentaire Charles Faroux A, rue du Général Weygand. ■

BRÈVES

• Collectes de sang

Prochaines collectes : mercredi 10 juin de 14h à 19h dans les salles annexes 2, 3 et 4 de l'Hôtel de Ville, 2 rue de la Surveillance et samedi 27 juin de 9h à 14h aux salles Saint-Nicolas, en partenariat avec la Table Ronde et le Rotary Club de Compiègne. Rens. au 03 44 85 25 08.

• Service de garde des chirurgiens-dentistes

Le service de garde des chirurgiens-dentistes de l'Oise est régulé par le SAMU. Il faut donc composer le 15 pour toute urgence dentaire : uniquement les dimanches et jours fériés, de 9h à 12h.

- Pharmacies de garde : 3237
- Smur : 15

Permanences

Pierre Vatin, député de Compiègne-sud, tient ses permanences le lundi de 16h30 à 17h30 au centre de rencontres de la Victoire et de 18h15 à 19h au centre social, rue du Docteur Roux, le mercredi de 9h à 12h à l'Hôtel de Ville, le samedi de 9h à 10h à l'Hôtel de Ville et de 11h à 12h, au local du Puy d'Orléans, avenue du Général Weygand. ■



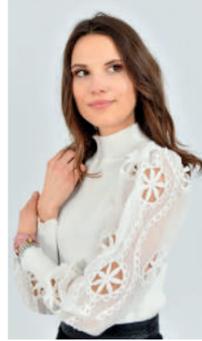
Marie Boutier, élue Reine du muguet 2020

Marie Boutier, 19 ans, a été élue Reine du muguet 2020. Son nom ainsi que celui des deux demoiselles d'honneur, Léa Delfosse et Eva Levasseur, ont été dévoilés à l'issue d'une cérémonie inédite, le jour du 1^{er} mai.

C'est en effet à huit clos que s'est déroulée cette année l'élection de la Reine du Muguet. Une cérémonie inédite présentée par Julien de la radio NRJ et diffusée en direct sur Facebook et Youtube le jour du 1^{er} mai, pour permettre aux Compiégnois de participer à l'élection de leur reine. Le vote par SMS a ainsi mobilisé 3370 suffrages auxquels ont été combinées les notes attribuées précédemment par le jury, celles-ci comptant pour 50% de la note finale.

Jeune margnotine parrainée par le bar L'entrepotes, Marie Boutier prépare actuellement une licence en sciences pour la santé. Cavalière émérite, Marie aime aussi aller à la découverte d'autres pays et cultures, ayant passé un an aux Etats-Unis.

La reprise de l'activité culturelle et festive, dès le mois de septembre, sera l'occasion pour les Compiégnois de découvrir le trio de charme, Marie, Léa et Eva. Leur première représentation aura lieu lors des *Rendez-vous de septembre*, concerts de groupes musicaux gratuits, dans les jardins du cloître Saint-Corneille. ■



Marie Boutier, reine du muguet 2020 et ses dauphines, Léa Delfosse et Eva Levasseur, habitent respectivement Margny-lès-Compiègne, Compiègne et Saint-Sauveur. Trois communes de l'ARC sont ainsi représentées.

Les festivités du 1^{er} mai reportées en décembre

➔ En remplacement de la traditionnelle soirée de couronnement, la Ville de Compiègne et le groupe NRJ ont décidé d'organiser un **NRJ Music Tour exceptionnel le vendredi 18 décembre au Tigre**, un concert au cours duquel la Reine du muguet, ses demoiselles d'honneur ainsi que les candidates en lice lors de l'élection, seront mises à l'honneur. Les conditions d'accès au concert seront mises en place dans les prochaines semaines. Le site internet et le Facebook de « Compiègne et son agglomération » ainsi que la radio NRJ ne manqueront pas de vous en tenir informés.

➔ À la place du défilé du 1^{er} mai, les familles pourront profiter en décembre prochain d'une **magnifique parade de Noël**, particulièrement lumineuse et gaie, avec des groupes musicaux en costumes. Toutes les candidates au titre de Reine du muguet 2020 seront de la fête et déambuleront dans les rues de la ville en calèches. L'occasion pour chacun d'entre nous de les applaudir et de passer un Noël encore plus festif !

Co-directeur de la publication : Philippe Marini - Co-directeur de la publication : Françoise Trousselle
Réalisation : Service communication (Ville de Compiègne) - Photographes : Edouard Bernaux / Richard Dugovic / Jonathan Coelho / PAD / DR
Impression : Imprimerie de Compiègne - Régie publicitaire : LVC Communication - Tél. 06 11 59 05 32

Hôtel de Ville - BP 30009 - 60321 Compiègne
www.compiègne.fr

MEUBLES • SALONS • LITIERIES • DÉCORATIONS
RUGGERI
CRÉATEUR D'AMBIANCES
DEPUIS 1946



**PRIX
DESTOCKAGE**
jusqu'à
-50%



mon lit et moi.

Tél. : 03 44 20 11 61
41 rue Notre-Dame de Bon-Secours
60200 COMPIÈGNE

ruggeri.fr
monlitetmoi.fr



ACI
Air Concept Industries

Climatisation • Réfrigération • Traitement d'air • Chauffage • Grande cuisine






☎ 03 44 75 06 01 ✉ contact@ac-i.fr
470 rue Bernard Bordier - 60150 LONGUEIL-ANNEL
www.air-concept-industries.fr

DEZIGN & CO

Aménagement &
décoration d'intérieur

Votre intérieur repensé et optimisé
selon vos envies, en images 3D.
À partir de seulement 120€ TTC.

Ségolène GUILLAUME
06 19 38 17 46
dezigandco@gmail.com
www.dezigandco.com



projet 3D



après travaux